

SUBVENTIONS JEUNES ACCORDEES PAR LA LIGUE POUR 2019

Remarque : qualifications pour le Championnat de France (PQ et interrégions) :

Aide de la Ligue aux joueurs selon le barème d'une épreuve de **Catégorie 10** (fichier ci-dessous)

TOURNOI FEDERAL JEUNES : barème de subvention (Voir site de la ligue : Haut niveau-Pôle régional)

MERITE ECOLES DE GOLF : voir les barèmes dans le tableau excel (site de la ligue) – Le montant Mérite Ecoles de Golf passe à 8000€.

ECOLE DE GOLF PERFORMANCE : subvention attribuée aux 5 premières écoles de golf au mérite régional finale, signataires de la charte (cf. ci-après) selon le barème suivant : enveloppe de 6000€

1^{ère} : 1600 € ; 2^{ème} : 1400 € ; 3^{ème} : 1200 € ; 4^{ème} : 1000 € ; 5^{ème} : 800 €

U12 : La Ligue rembourse une première licence à compter du 1^{er} février 2016 jusqu'au 31 janvier 2017.

Bénéficiaire	Objet	Conditions d'attribution	Démarche	Montant
Ecole de Golf	Ordre du mérite des écoles de golf	- En fonction du classement élaboré par la ligue et affiché sur le site rubrique" jeunes/écoles de golf", à condition d'avoir signé la charte EDG de ligue et pour les U12 : ne sont pas retenus les points des sélectionnés interligues qui n'honoreraient pas leur sélection	<i>Attribution effectuée en fin d'année (-50% si pas d'inscription à l'interclubs jeunes)</i>	Enveloppe de 7000€
Ecole de Golf	Prorata de l'évolution des licences jeunes (- de 19 ans)	- En fonction du pourcentage de l'évolution des licences jeunes dans votre club	Pourcentage subvention/Evolution licences jeunes : 120% de la subvention /évolution> 20% 110% de la subvention /évolution >10% 100% de la subvention /évolution >0% 80% de la subvention /évolution <0% 60% de la subvention /évolution <10% 50% de la subvention /évolution <20%	Enveloppe maximum de 2000€
Ecole de Golf	Ecoles « performance »	A condition d'avoir adhéré au "Label sportif Ecole de Golf Ffgolf" , d'avoir signé et appliqué la charte « école de golf élite de ligue 2019» et d'être classée dans les 10 premiers au mérite régional des écoles de golf	Attribution aux 5 premières écoles de golf effectuée en fin d'année (somme en fonction du classement)	Enveloppe de 6000€
Ecole de Golf	Dotation matériel	A condition d'avoir adhéré au "Label sportif	Mallette remise lors de l'AG qui suit	malette pédagogique

Ligue de Golf des Pays de la Loire 9, rue du Couëdic 44000 NANTES

02 40 08 05 06 Golfpdl@wanadoo.fr www.golfpdl.com

Permanences : Lundi Mardi Jeudi Vendredi 9h/13h et 14h/17h30

	pédagogique	Ecole de Golf Ffgolf" et/ou développement	aux EDG labellisées en cours d'année et non dotée antérieurement	(valeur 600€) aux EDG label ffgolf
Joueurs groupe Elite de Ligue	<p>- Performances en Grands Prix : compétitions classées 10 et moins et A à G; hors de son club de licence</p> <p>- Performances en compétitions U16 : Grands Prix Jeunes U16, pré-qualification et qualification au Championnat de France Jeunes U16</p>	<p>- En fonction du classement obtenu dans la compétition, en privilégiant les épreuves en ligue en cas de même date hors ligue (voir conditions contrat et recommandations ETR)</p> <p>- En fonction du classement obtenu dans sa catégorie en privilégiant les épreuves en ligue en cas de même date hors ligue (voir conditions contrat et recommandations ETR)</p>	<p>Demande écrite sous 2 semaines Remboursements par la ligue à la clôture du ranking national de décembre</p> <p>(formulaire & barème en annexe 1)</p> <p>Demande écrite sous 2 semaines Remboursements par la ligue à la clôture du ranking national</p> <p>(formulaire & barème en annexe 1)</p>	Enveloppe de 6000 €
Joueurs groupe Elite de Ligue	Entrée ou Progression au mérite national (contrats)	Atteindre l'objectif de progression fixé en début d'année contractuellement avec l'Equipe Technique Régionale et sous réserve de respecter le contrat qui lie le joueur et la Ligue	Présentation d'un justificatif établi par l'enseignant <i>Règlement effectué au joueur à la clôture du ranking national)</i>	Bourse de cours de 150€
Joueurs jusqu'à minimes 2ème année (nés en 2002 ou après)	Championnats de France jeunes (U12, benjamins, minimes) Aide à l'hébergement au CFJ	-Bourse de cours de pro versée au jeune en fonction des résultats (cut passé = 150€(x2 si 1ère année) maximum + 100€ maximum / match gagné) sous réserve d'être licencié dans un club de la ligue PDL l'année suivante -50€ forfaitaires par jour de compétition	-Attribution effectuée aux parents en novembre et sur justificatif du pro et projet validé par l'entraîneur régional -sur présentation à la ligue des justificatifs de frais d'hébergement	Maximum enveloppe de 3000 € 50€/jour de compétition
Jeunes benjamins et U12	Jeune prometteur proposé par le pro et le club	Sur proposition du pro et du club et sur validation de l'équipe technique régionale <u>et pour les U12 à condition d'honorer la qualification à l'Interligues</u>	Présentation d'un justificatif établi par l'enseignant (règlement effectué au joueur)	Bourse individuelle de cours De 150€
Jeunes scolaires	Intégration de jeune scolaire dans l'école de golf Intégration de jeunes foot2foot	Convention entre club et établissement scolaire Convention entre ligue foot2foot et club	Demande à la ligue en fin année scolaire (formulaire en annexe 2)	50 € par jeune
Joueurs jusqu'à Poussins 2ème année (U12) (nés en 2007 et après)	Remboursement total de la 1ère licence U12	Création de licence U12	Envoyer à la ligue : -la photocopie de la licence 2018 -1 enveloppe timbrée à son adresse	16€